

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JÉUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. *L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste.* Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la *Gazette des Campagnes* et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Nouvelle année.—Vingt-sixième année de publication de la *Gazette des Campagnes.*

Revue de la Semaine : Nos compatriotes à Rome.—Une excursion au Lac St Jean et Chicoutimi (6e lettre) : Roberval.—Nécrologie : Jean-Baptiste Pouliot, écuyer, notaire, de Fraserville.

Causerie agricole : Plantation des arbres.

Sujets divers : Maladies des bestiaux, comment les prévenir.—De l'emploi de la sciure de bois comme litière.—Les engrais-os.

Choses et autres : Poison particulier dans le lait.—Comment tirer parti du blé d'inde, tiges et grains, qui a souffert de la gelée.

Recettes : Moyen de faire disparaître les verrues.—Blanchissage du lin et du chanvre.

La table des matières de la 25e année de la *Gazette des Campagnes* sera expédiée à la fin de novembre à nos abonnés.

Vingt-sixième année de publication de la "Gazette des Campagnes."

Nous commençons aujourd'hui la vingt-sixième année de publication de la *Gazette des Campagnes*. Nous aurions voulu, pour cette circonstance, faire des améliorations à notre journal, surtout au point de vue de sa toilette qui laisse à désirer, mais les moyens de le faire nous manquent, nos abonnés ne payant pas assez régulièrement le prix de leur souscription à la *Gazette des Campagnes*; sans l'appui généreux que nous recevons du gouvernement de la province de Québec, nous serions même forcé d'en suspendre dès maintenant la publication, et nous lui devons les plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'il nous accorde.

Plus que jamais la publication de journaux d'agriculture commande l'attention et l'encouragement des cultivateurs, car aujourd'hui il leur faut faire trêve à l'agriculture routinière afin de lutter avantageusement avec nos produits agricoles sur les marchés étrangers.

La liste actuelle de nos abonnés serait suffisante pour maintenir l'existence de notre journal et lui faire subir des améliorations devenues nécessaires; mais pour cela il faut que chacun de nos abonnés nous fasse parvenir régulièrement, le prix d'abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Nous les prions, en grâce, de se rendre à notre juste demande, afin de nous mettre en état de servir la cause agricole à laquelle nous sommes si profondément attaché comme journaliste agricole.

REVUE DE LA SEMAINE

Nos compatriotes à Rome.—Nous apprenons par l'*Electeur* que M. J. Tessier, député de Portneuf, M. G. M. Dechène, député de l'Islet, et M. L. F. Pinault, avocat, sont partis pour Rome le 6 octobre courant.

Ils ont eu le plaisir d'assister en même temps que les juriconsultes français qui ont pris part au congrès de Grenoble, à une audience particulière de Sa Sainteté Léon XIII. M. Lussier Brun, le sénateur bien connu du monde catholique, leur avait fait l'honneur d'associer leurs noms à ceux des membres du congrès dont il était le président.

Présentés à Sa Sainteté par Mgr Fava, évêque de Grenoble, tous les assistants ont eu le bonheur de recevoir la bénédiction papale. Chaque membre est allé tour à tour s'agenouiller devant Sa Sainteté qui adressa à tous des paroles bienveillantes.

MM. Tessier et Dechène ont sollicité du St-Père une bénédiction pontificale pour leurs familles, leurs amis et spécialement pour le clergé et les électeurs de leurs comtés respectifs; Sa Sainteté a acquiescé avec plaisir à leur de-

mande, espérant, a-t-elle dit, que le Canada resterait toujours ce qu'il a été : un bon pays.

Léon XIII a aussi fait allusion aux services que les zouaves pontificaux canadiens ont rendu à l'Église; il a parlé de leur courage et de leur bravoure lors de la prise de Rome : notre ami M. Pinault avait alors un frère parmi les zouaves.

Une excursion au Lac St Jean et Chicoutimi.

(6^{me} lettre.)

Maple Creek, T. N. O., 4 octobre 1888.

Mon cher directeur,

Le vendredi 3 août, installé au presbytère de Roberval, sur l'aimable invitation du Rév. M. Lizotte, je commençai ma visite du pays.

Roberval possède plusieurs habitants zélés et entrepreneurs, sous l'impulsion heureuse desquels elle se prépare, dans un avenir prochain, à devenir la capitale du Lac St-Jean.

L'église, dont les travaux intérieurs et extérieurs restaient à faire, va bientôt s'achever.

Un nouveau couvent s'élève pour remplacer l'ancien insuffisant pour les 190 jeunes filles auxquelles les Dames Ursulines de Québec donnent avec un pieux zèle l'instruction ou mieux encore l'éducation. Les nouvelles constructions, en pierre de taille, comptent 118 pieds de longueur sur 43 pieds de largeur, quatre étages au toit à la mansarde.

Voilà pour les besoins de la paroisse; mais Roberval veut devenir aussi une place d'été, le centre de la villégiature du Lac St Jean; pour cela, il fallait un hôtel confortable. C'est ce qu'a probablement compris M. Beemer, l'entrepreneur du chemin de fer Québec et Lac St Jean, et au mois de mai dernier, après avoir fait choix d'un magnifique emplacement, sur une légère imminence, en arrière de l'Ouiatchouaniche et sur le bord du chemin de la Pointe Bleue, M. Beemer jetait les fondations d'une construction de 100 pieds sur 38. Les trois étages de l'hôtel se sont élevés comme par enchantement, et dans les premiers jours d'août ses quarante-sept chambres étaient prêtes à recevoir les voyageurs, qui ne leur a pas manqué. Du salon des dames, situé au centre de l'hôtel au second étage, on jouit d'une très belle vue du lac. Devant l'hôtel s'élève une jolie plate-forme d'où l'on descend au chemin public par une large avenue, des deux côtés de laquelle le propriétaire a fait des plantations de peupliers et de bouleaux qui, dans quelques années, seront du plus heureux effet.

L'hôtel est pourvu de toutes les améliorations modernes, et l'on peut, sans être prophète, lui prédire un avenir prospère.

De l'hôtel on se rend en quelques minutes à la résidence quelque peu écartée de M. Audet, l'aimable agent des terres de la Couronne, qui de retour d'une récente visite aux cantons Dalmas, Racine et Dolbeau, situés de l'autre côté du Lac, entre la Mistassini et les deux Périboncas, me confirme dans ma résolution de visiter cette partie du Lac encore peu connue, où quelques colons seulement sont fixés depuis peu. Il est vrai que l'arpentage de ces terres ne fait que de s'achever et qu'elles ne seront mises en vente qu'au mois de septembre 1888.

Deux français venus au printemps dernier et placés à Roberval, ont fait choix de deux lots de terre dans le canton Racine. Nous formons avec M. Audet des vœux pour le succès de nos compatriotes!

Le soir de ce même jour, par un beau temps calme, M. le Curé et M. le Vicaire de Roberval, tous deux habiles dans la conduite du canot d'écorce, qui est presque une nécessité professionnelle dans ce pays nouveau, m'emmenaient visiter le steamboat du Lac, le *Péribonca*, que M. Menard, riche marchand de Roberval, fait construire pour répondre aux besoins de la navigation du Lac et favoriser le développement de la colonisation du nord du Lac.

Le *Péribonca* mesure 100 pieds de bout en bout et 29½ pieds dans sa plus grande largeur. On pousse avec activité les travaux d'installation de la machine et de l'aménagement, car le bateau, qui n'a encore qu'une roue, doit faire un princier voyage mardi prochain pour aller à la Métabetchouan, chercher un parti d'excursionnistes de New-York et Boston (et nous sommes au vendredi soir).

La navigation du lac, malgré le faible tirant d'eau du steamboat, sera rendue difficile par le déplacement fréquent des bancs de sable dans le lac, surtout aux embouchures des grandes rivières du Nord. Il sera de toute nécessité que le gouvernement fasse faire promptement les sondages et les travaux nécessaires pour rendre plus aisé à ce petit vapeur l'accès des lieux où ses services seront bientôt réclamés avec instance, si, comme on espère, la colonisation du nord du lac prend le développement rapide que font présumer les rapports avantageux faits de leurs terres par les premiers colons, qui pour s'y établir ont dû gagner ces régions en canot d'écorce. Le Gouvernement, il est vrai, leur a depuis donné une barge; elle est déjà insuffisante.

Le Lac St Jean s'est merveilleusement colonisé, malgré le manque de moyens de communication; mais ce n'est pas une raison pour qu'aujourd'hui, où les colons de la rive sud ont un chemin de fer, ceux de la rive nord aient longtemps encore à attendre les améliorations indispensables.

La visite de Sir Hector Langevin était escomptée avec espoir à Roberval, et il n'est pas à douter que l'honorable ministre des travaux publics d'Ottawa n'emploie heureusement son influence en faveur de colons aussi intéressants et aussi entrepreneurs que ceux du Lac St Jean.

Il me reste à signaler deux des grosses entreprises de Roberval: la construction d'une scierie à vapeur par M. Scott, l'un des plus estimables et plus actifs citoyens du pays; et celle d'une halle énorme (80 sur 40), par M. Donahue, maire de la paroisse. De chaque côté de la halle seraient installées des boutiques de 12 pieds de large, ce qui porterait à 64 pieds la largeur totale du bâtiment, dans l'intérieur duquel M. Donahue aménagerait au premier étage ses magasins particuliers, et au deuxième étage une salle publique où pourraient se tenir des réunions, des fêtes, etc., même les assises plus solennelles d'une future cour de Roberval.

Le dimanche suivant, alors que je me préparais à vous rejoindre à Québec pour l'excursion de la Presse associée, j'ai eu le bonheur de faire la connaissance du révérend M. Chs Auguste Bernier, premier curé de Roberval, qui venait faire visite à ses anciens paroissiens, qu'il n'avait pas vus depuis 1863. Que de changements opérés à Roberval depuis cette époque; que de progrès accomplis, sans préjudice de ceux qui sont encore à l'état de projet, mais que l'esprit d'entreprise, qui caractérise la place, comme je le disais plus haut, mènera certainement à bonne fin.

A mon retour du Nouveau-Brunswick, et après quelques jours de repos passés à Québec, en compagnie d'un charmant parisien de mes amis, que j'avais décidé sans peine à m'accompagner sur les bords de la Péribonca, nous partions

le lundi, 20 août, pour Roberval, où nous amenait, cette fois, depuis le Métabetchouan, le steambot *Péribonca*.

Après avoir revu, par un temps splendide, les beautés de la ligne ferrée de Québec au Lac St Jean, nous goûtions sur le steambot les émotions d'une traversée quelque peu agitée et assez inhérente pour quelques passagers.

Nous ne prévoyons pas pourtant ce que les rigueurs du lac nous réservent et nous abordons gaiement à Roberval où mon ami et moi nous inscrivons à l'hôtel, non sans peine, car on attend le lendemain la visite de Son Excellence le Gouverneur-Général, accompagné de sa famille, de quelques ministres et de sa suite, et l'on ne peut nous accorder l'hospitalité que pour un jour. Comme notre intention est de partir au plus vite pour la *Péribonca*, cela n'a rien pour nous contrarier.

Ce qui nous contrarie, c'est de ne pas rencontrer le Rév. M. Lizotte, parti pour assister à la retraite de messieurs les curés à Québec, la veille au soir, non sans avoir organisé notre excursion pour laquelle il nous a retenu un canot, dont l'équipage se compose d'un métis abénaki et d'un canadien qui ont mis tout le zèle possible à nous satisfaire pendant notre trop court voyage. Notre abénaki mériterait même une mention spéciale, mais j'espère que mon ami publiera de son excursion une relation qui trouvera place plus tard dans les colonnes de la *Gazette des Campagnes*. Aussi comme sa plume plus alerte et plus expérimentée que la mienne saura mieux intéresser vos lecteurs, je préfère passer sous silence le côté pittoresque de notre petit voyage et vous dire seulement que bien que nous ayons été contrariés par le mauvais temps, au départ et au retour nous n'avons pas moins fait une très intéressante navigation.

Le mauvais temps, au départ, nous a permis de faire aussi la connaissance avec le révérend Père Arnaud, O. M. I., qui évangélise avec grand succès, depuis quarante ans bientôt, les Montagnais de la Pointe Bleue, au spectacle de la ferveur desquels nous avons pu nous édifier et dont nous avons pu également admirer l'affection pour leur bon Père, auquel était réservé l'honneur de les présenter à Son Excellence le Gouverneur-Général Stanley qui a d'ailleurs en notre présence témoigné la plus grande bienveillance au saint missionnaire.

Je signale le fait à dessein, parce que le *Dominion Illustrated News* qui a publié un récit de la visite de Son Excellence à la Pointe Bleue et a reproduit l'adresse montagnaise dont le révérend Père était l'auteur, n'a pas même mentionné le nom de celui qui a été l'âme de la réception chaleureuse faite à Son Excellence par les Montagnais.

Le même mauvais temps nous a également permis d'apprécier l'hospitalité gracieuse de M. Otis, l'agent des affaires indiennes de la Pointe Bleue, et de madame Otis, qui sont d'ailleurs coutumiers de la chose, comme je viens de le lire dans le livre du Baron Hulot, qui ne me paraît pas moins reconnaissant que mon ami et moi, de l'accueil qu'il a reçu dans la maison de monsieur et madame Otis, auxquels j'adresse en mon nom et au nom de mon ami les plus vifs remerciements.

Nous avons trouvé au confluent des deux *Périboncas* l'établissement naissant de MM. Dallaire et Millot, autrefois de St Jérôme. Ces messieurs avaient dans leur défrichement, un champ d'avoine de toute beauté, qui leur faisait concevoir les plus belles espérances. J'espère que la moisson aura été bonne pour ces braves gens dont nous avons serré la main avec grand plaisir à notre entrée et à notre sortie de la grande *Péribonca*, jusqu'aux pieds des chutes

de laquelle nous sommes montés, tout en prenant des broquets superbes pour notre souper du vendredi.

Ainsi s'est terminée cette visite détaillée du Lac St Jean et du Saguenay, où j'ai rencontré partout la plus vive sympathie. Merci du fond du cœur à tous ceux qui m'ont rendu ce voyage si agréable et si instructif; j'espère, dans la publication que nous projetons pour cet hiver, rendre justice à tous et toutes choses. C'est du moins ce que je désire. Que Dieu m'entende et m'exauce.

Votre bien dévoué,

EMILE CASTEL.

Nécrologie.

M. J. B. POULIOT, Notaire.

Mardi dernier, à 9 heures du matin, un concours nombreux assistait, à Fraserville, à une triste cérémonie funèbre. Tout le monde déplorait la perte de M. Jean-Baptiste Pouliot, notaire, décédé le 18 octobre courant, à l'âge de 72 ans. Cette mort, en effet, a créé de profonds regrets de la part de ceux qui avaient pu connaître et apprécier cet homme de bien: regrets sincères et unanimes rappelant la bienveillance naturelle du défunt, sa rare modestie et les nombreux services qu'il avait rendus à la ville de Fraserville.

Le clergé était largement représenté aux funérailles; nous avons remarqué au chœur: Mgr Edmond Langevin, grand-vicaire; Mgr T. Hamel, grand-vicaire; le Rév. M. Chs Collet, vice-supérieur du Collège de Ste-Anne; Rév. M. Chs Roy, curé de St-Alexandre; Rév. M. E. Dion, curé de la Rivière-Ouelle; Rév. M. Ed. Demers, curé de St-Philippe; Rév. M. W. Blais, curé de St Laurent, Isle d'Orléans; Rév. M. L. B. Hallée, curé de St-André; Rév. M. G. de la Chevrotière, curé de N. D. du Portage; Rév. M. Dominique Pelletier, directeur des ecclésiastiques au Collège de Ste Anne; Rév. M. Frs Têtu, professeur au Collège de Ste Anne; Rév. M. A. A. Blais, chapelain à l'asile du Bon Pasteur, etc.

Le concours des citoyens qui assistaient aux funérailles était considérable. Nous avons remarqué dans la nef: L'honorable C. A. E. Gagnon, secrétaire-provincial; M. Chs Bertrand, de l'Isle-Verte; l'honorable C. A. P. Pelletier, de Québec; M. P. B. Casgrain, M. P., du comté de l'Islet; M. J. B. Dupuis, du Village des Aulnaies; M. Isaïe Des-saint, M. P., de Kamouraska; MM. Jules Casgrain et Eugène Casgrain, de l'Islet; M. Chs Letellier, Rivière-Ouelle; M. Thomas Pelletier, des Trois-Pistoles; MM. L. J. Bérubé et Frs Richard, de Ste Anne de la Pocatière; M. Blais, avocat, de Montmagny, etc., etc.

La levée du corps a été faite par Mgr Langevin; le Rév. M. L. Blais, curé de Fraserville, officia assisté du Rév. M. de la Chevrotière comme diacre, et du Rév. M. Frs Têtu, sous diacre. L'absoute a été faite par le Rév. M. W. Blais.

Après la messe et l'absoute, le cortège s'est dirigé vers le cimetière, où le défunt a été inhumé dans un terrain qu'il avait choisi lui-même.

Quand disparaissent d'après de nous ces hommes d'initiative et de progrès qui, tout en donnant une plus-value réelle à leur fortune privée, augmentant d'une manière incontestable la fortune publique, nous pensons qu'il est du devoir des survivants de rappeler les droits de ceux qui ne sont plus au respect et à la reconnaissance de ceux qui sont appelés à les remplacer dans l'administration de la chose publique, surtout à l'égard de la ville de Fraserville, qui

quoiqu'ayant progressé rapidement sous la direction de ceux qui ne sont plus, les Pelletier et Pouliot, est susceptible encore d'un plus grand accroissement.

C'est sans doute cette pensée qui a inspiré notre confrère de la *Justice* en publiant ce qui suit à l'occasion du décès de M. Pouliot :

"Monsieur Pouliot était un des plus anciens citoyens de la Rivière-du-Loup et un de ceux qui ont le plus contribué à son progrès. Monsieur Pouliot naquit à Kamouraska, en mai 1816 et était fils de François Pouliot, forgeron.

"Vers 1823, la famille Pouliot alla se fixer à Rimouski.

"Monsieur Pouliot, qui avait d'abord été quelque temps commis chez monsieur Pierre Gauvreau, de Rimouski, marchand et notaire, abandonna le commerce pour le notariat et étudiait successivement chez monsieur Pierre Fournier, notaire de Trois-Pistoles, et chez l'honorable J. P. Taché, à Kamouraska, où il termina sa cléricature, en 1840.

"Après un séjour de quelques mois à la Malbaie, il vint, dans l'automne de 1840, s'établir à la Rivière-du-Loup où il a toujours résidé depuis.

"Vers 1847, il épousa mademoiselle Sophronie Blais, fille du colonel Louis Blais, de St Pierre, Rivière du Sud.

"Monsieur Pouliot a toujours pris une part très active à tout ce qui pouvait assurer le développement de la Rivière-du-Loup qui comprend aujourd'hui la ville de Fraserville. Il s'occupa considérablement d'agriculture et de colonisation et contribua pour beaucoup à l'établissement des paroisses de Ste-Modeste, St-Antonin et Notre-Dame du Lac, dans le comté de Témiscouata.....

"Il avait une grande réputation comme homme de loi et était doué d'un jugement sûr et prompt; ses confrères, qui avaient souvent recours à ses lumières et à ses conseils, reconnurent son mérite en l'élisant membre de la chambre des notaires.

"Comme homme d'affaires, il s'est acquis la réputation la plus enviable, ayant toujours fait preuve de beaucoup d'énergie, de droiture, d'un amour du travail extraordinaire et d'une activité hors ligne.

"C'est grâce à ces qualités que monsieur Pouliot a pu se faire une position distinguée au milieu de ses concitoyens, qui l'ont plusieurs fois nommé maire de la Rivière-du-Loup et préfet du comté de Témiscouata.

"Chrétien aussi fervent que citoyen intègre, monsieur Pouliot s'est éteint doucement au milieu de sa famille, le 18 octobre courant, à l'âge de 72 ans et cinq mois, après une longue maladie soufferte avec résignation et entouré de toutes les consolations de la religion."

M. Pouliot a légué une somme assez considérable à être partagée entre le Séminaire de Québec, le Collège de Ste Anne et le Séminaire de Rimouski, pour l'instruction d'enfants pauvres du comté de Témiscouata.

CAUSERIE AGRICOLE

Plantation des arbres.

Par une proclamation publiée dans la *Gazette officielle de Québec*, en date du 20 octobre courant, d'aujourd'hui doit être observé comme LE JOUR DE LA FÊTE DES ARBRES.

Les retards dans les travaux de la moisson pourraient peut-être obliger un grand nombre de cultivateurs de remettre à quelques jours la plantation des arbres qu'ils projetaient de faire, si la saison le leur

permet, c'est pourquoi nous croyons que quelques renseignements à ce sujet pourraient être à propos, bien que nous eussions dû les donner plus tôt. D'ailleurs nous ne ferons que répéter ce que nous avons déjà dit, particulièrement à l'égard des arbres fruitiers, applicables aussi jusqu'à un certain point à l'égard des arbres forestiers.

La plantation à demeure d'un arbre est l'une des opérations la plus importante de sa vie; aussi sa plus ou moins grande vigueur future en dépend elle souvent, selon qu'elle a été faite dans de bonnes ou mauvaises conditions.

Quant aux faits qui se rattachent à la plantation, il convient qu'elle ait lieu pendant le repos de la végétation, soit en automne, soit au printemps; ensuite, si le terrain est sablonneux ou léger, il est préférable de la faire à l'automne plutôt qu'au printemps, car dans ces sortes de terres, le développement des bourgeons a lieu ordinairement de bonne heure; si, au contraire, le terrain est compact, humide, il convient de ne faire la plantation qu'au printemps, en ayant soin, toutefois, de préparer le terrain ou de faire les creux avant l'hiver, afin que la gelée et le dégel divisent les molécules terrestres, et que le sol, remué en général, se pénètre davantage par l'air.

A l'égard des vergers, on se plaint de ce que les arbres ont peu de durée, qu'ils sont peu productifs, soit en fruits, soit en argent. Les consommateurs reprochent aux cultivateurs de n'apporter sur les marchés que des fruits sans noms, petits, véreux, sans apparence et sans parfum.

Les uns et les autres ont raison.

Cependant il est facile de changer ce mal en bien.

Un peu de bonne volonté, d'efforts et d'intelligence chez le cultivateur suffirait pour obtenir tout le succès désirable que l'on peut attendre de la bonne tenue d'un verger.

Le produit du verger, ajouté à ceux de l'étable, de la basse-cour, etc., constituerait un bon revenu, bien solide, qui déferait celui des meilleures industries des villes, car les pommes, les prunes et les menus fruits, de bonnes qualités sont toujours en grande demande sur nos marchés, même des pays étrangers.

Il est vrai que les vergers sont exposés aux gelées tardives, aux insectes, etc.; mais les industries, le commerce, n'ont-ils pas les mortes-saisons, les faillites, etc.

Les arbres du verger offrirait un asile assuré aux petits oiseaux, qui viendraient y chanter leurs chansons, y bâtir leurs nids, y élever leurs familles, détruire les insectes nuisibles et les graines de quelques mauvaises herbes.

Au lieu de tout cela que voyons-nous le plus souvent dans les campagnes?

Des maisons isolées ou entourées de quelques buissons ou de quelques arbres étriés, échevelés.

Ici et là sont disséminés de rares arbres fruitiers, au tronc moussu, tordu, courbé, aux branches isolées, pendantes ou hérissées. Si les oiseaux ont le malheur de s'y arrêter, on les reçoit à coups de fusil, ou les enfants détruisent leurs nids.

Songez-t-on à établir un verger dans le voisinage de la maison, que dans la plupart des cas on a recours à des plants que l'on se procure chez un voisin, sans

s'occuper de leur provenance, il importe peu pour eux qu'ils soient sauvageons.

D'ordinaire, lorsqu'un cultivateur veut planter ses arbres, il fait simplement un trou large et profond d'un pied, dans une terre qui n'a peut-être été remuée depuis nombre d'années qu'à sa surface par la charrue. Il retranche presque toutes les branches et les racines, grosses et petites, met le chicot en terre, et tasse bien celle-ci avec ses pieds.

Quand le jeune arbre ainsi transplanté est né sous une bonne étoile, ou doué d'une vigueur extraordinaire, il végète quelque peu cette année. S'il est délicat ou atteint d'infirmités, il émet quelques feuilles au printemps et meurt en été.

L'année suivante, l'opération est à recommencer, et toutes les peines du cultivateur sont perdues.

Si l'arbre vit, il est exposé parfois aux morsures des animaux. Ils viennent aussi se frotter le cou et le flanc contre la tige du pauvre arbre qui se plie ou se tord. S'il parvient à porter quelques fruits, les enfants le secouent pour faire tomber ces fruits avant leur maturité. Les vents l'agitent en tous sens, le courtent et lui donnent dès sa jeunesse cette attitude caduque dont nous parlions tout à l'heure.

Tels sont les maux auxquels sont sujets les pauvres pommiers ou pruniers qu'on appelle pompeusement ou plutôt ironiquement *arbres de vergers*.

Voici maintenant comment doit procéder, dans la plantation de son verger, un cultivateur intelligent qui a du goût et veut rendre sa propriété aussi agréable et productive que possible.

La méthode d'avoir recours aux sauvageons pour les greffer paraît économique au premier abord; mais si on réfléchit que ces sauvageons, pris au hasard, peuvent être d'une nature chétive, peu vigoureuse, on y renoncera.

Un sujet languissant figurerait mal dans un verger et ne serait pas productif; il faudrait le remplacer au bout de quelques années, et ces années seraient un temps précieux pour le cultivateur.

Il vaut bien mieux acheter chez un pépiniériste des arbres tout formés, sains et vigoureux, dussions-nous les payer de 50 à 75 cts pièce, tels qu'on peut se les procurer chez M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnais, qui est notre pépiniériste canadien par excellence.

Gardons-nous bien d'acheter à bon marché des arbres dans les marchés; là on ne vend bien souvent que les rebuts des pépinières.

Le cultivateur pourra aussi se procurer chez M. Dupuis des petits plants greffés. On en reçoit même gratuitement en souscrivant \$1.00 comme membre de la Société d'horticulture du comté de l'Islet.

Quant aux variétés de pommes à introduire dans le verger, il peut être limité de huit à dix. Il vaut mieux avoir trois ou quatre arbres de la même espèce qu'un seul d'un grand nombre de variétés; il en aura plus de profits. D'ailleurs ce choix peut être laissé à un pépiniériste auquel on a confiance et qui connaît le besoin et les exigences de la localité au point de vue du commerce et de la consommation de la famille si on ne veut produire que pour ses propres besoins: toutes choses qu'il importe de signaler à l'attention du pépiniériste en faisant la commande d'arbres fruitiers.

Il nous reste à dire aux cultivateurs quels sont les procédés recommandés pour la plantation des arbres de verger.

Il faut qu'il choisisse d'abord près de sa maison, autant que possible, l'endroit le plus à l'abri des vents et un sol profond, ni humide, ni vierreux. Il ferait bien de drainer préalablement le terrain, et il ferait encore mieux de le défoncer à trois pieds de profondeur dans toute son étendue, si ce n'était pas un pré. Ce travail qui, à la longue, serait très productif, s'exécuterait en temps de chômage.

En tous cas, il fera des trous de trois à quatre pieds de profondeur, et de vingt à vingt-cinq pieds de distance et en quinconce.

Il remplira ces trous de jeune terre végétale franche mêlée de fumier consommé, jusqu'à un pied à un pied et demi de la surface du sol. Il placera les racines de l'arbre sur cette terre, après avoir retranché leur extrémité, ainsi que celle des branches, il les couvrira de terreau friable, en ayant soin de bien garnir les racines avec les mains. Lorsque la terre sera comblée, outre mesure, il appuiera deux fois le pied pour faire resserrer la terre, qu'il évitera de piétiner comme on le fait habituellement. S'il n'a pas mis en terre le tuteur indispensable en même temps que l'arbre, il le placera aussitôt après, et y fixera la tige avec un lien, en espaçant tant soit peu celle-ci avec une poignée de paille ou un chiffon.

Si l'on fait la plantation au printemps, il est utile de tremper les racines de l'arbre dans un mortier de terre glaise et de déjection de vache. Cette précaution contribue à assurer la reprise de l'arbre.

Le cultivateur retranchera les petits rameaux qui naîtront sur la tige pendant le temps de la végétation. À l'automne, il piochera la terre autour du pied de l'arbre; au printemps, il couvrira de fumier de litière cette terre et en arrachera les mauvaises herbes de temps à autre.

À mesure que l'arbre grandira, il retranchera l'extrémité des branches qui auront une tendance à s'allonger horizontalement ou à baisser, afin de faire naître d'autres branches verticales et d'arrondir la tête de l'arbre. Cette forme ronde permettra au soleil d'éclairer au moins une partie de la journée les plantes alimentaires qui seront cultivées dans le verger.

Le cultivateur évitera soigneusement de semer des céréales et surtout des plantes fourragères dans un rayon de trois à quatre pieds autour du pied des arbres.

Lorsque ces derniers encore jeunes, porteront des fruits, le cultivateur enlèvera ceux-ci dès leur formation; ensuite, il ne leur en laissera qu'un petit nombre. À dix ans, ils commenceront à donner une récolte passable. Quand ils seront trop chargés de fruits, le cultivateur en enlèvera une bonne partie; la surabondance épuise leurs forces, fait baisser leurs branches, qui prennent une mauvaise direction et quelquefois se cassent sous le poids des fruits; en outre, les fruits venus en trop grand nombre sont petits, sans saveur et peu vendables.

Il n'est jamais trop tard de planter un verger, et rien ne justifie celui qui ne fait de plantations que parce qu'il ne pourra lui-même en profiter.

Ceux qui, heureusement dans notre pays, se sont mis à la tête du mouvement de la plantation des

arbres et qui ont contribué à l'organisation de la fête de la plantation des arbres que nous voudrions voir observée d'une manière plus générale, n'étaient certes pas des jeunes gens; ces vieillards nous les voyons plus passionnés que des amateurs d'arboriculture de trente à quarante ans. "C'est que, disent-ils, si nos pères n'avaient rien planté, aujourd'hui nous ne mangerions pas des fruits."

Rappelons-nous ici le fait d'un petit berger orphelin qui allait régulièrement s'asseoir sous le même noyer encore jeune, pendant que son troupeau paissait dans son champ. Étonné de cette constance, quelqu'un lui en demanda un jour la cause; il répondit mélancoliquement: "C'est mon père qui l'a planté!....."

Maladies des bestiaux.

Les maladies des bestiaux, à l'état domestique, sont en général les résultats de la disposition vicieuse des étables et des écuries, de la mauvaise installation des animaux qui les occupent, d'une alimentation qui ne satisfait pas aux exigences de leur constitution, de l'absence ou de l'insuffisance des soins dont leur domesticité même leur fait un besoin. Les bestiaux ont à souffrir de cet état, d'une manière presque permanente pendant nos longs hivers dans un trop grand nombre de fermes où l'on néglige les soins de bonne hygiène à l'égard des animaux.

Ce sont là des vérités banales, mais qui ont le malheur, comme presque toutes les vérités, d'être méconnues; la plus grande partie des exploitations rurales en fait foi. L'animal veut de l'air pour le jeu régulier de ses poumons, l'un des organes essentiels de la vie; on le lui refuse, on le lui dispute ou on le lui accorde dans des conditions absolument contraires aux vœux de la nature. Il demande une nourriture variée, suivant sa constitution propre ou la saison rigoureuse de l'hiver dont il doit en quelque sorte subir l'influence; en général, on le nourrit de paille ou de mauvais foin. Les animaux, lorsqu'ils sont au pâturage, ne reposent pas sur des couches accumulées de litière en fermentation, et quelle n'est pas la malpropreté de sa demeure à l'état domestique?

Que faut-il donc faire, pour éviter un grand nombre de maladies auxquels les animaux sont sujets pendant le temps de leur stabulation? Dans cette question comme en tout, étudier la nature des lois de la création, tendre au but impérieux qu'elle s'est proposé, y ramener autant que possible les exigences des animaux soumis à la stabulation. Comme application directe, avoir des étables spacieuses dont les planchers supérieurs soient suffisamment élevés au-dessus du sol; y établir une ventilation intelligente au moyen d'ouvertures pratiquées dans le haut des murs, presque au niveau du plancher, et qu'on règle à volonté; choisir convenablement la nourriture, ne laisser séjourner les litières que huit ou quinze jours au plus dans les étables; panser journellement les animaux, et favoriser ainsi les fonctions indispensables de la peau pour l'entretien de la santé.

Tels sont les moyens simples, généraux, recommandés dans tous les bons livres qui traitent de l'agriculture, et que nous nous permettons de rappeler, parce qu'ils ne seront jamais assez connus. S'ils étaient pra-

tiqués partout avec intelligence, c'est-à-dire en les modifiant suivant les circonstances, mais en ne perdant jamais de vue les nécessités premières de la vie, nous ne craindrions pas d'affirmer que nous verrions bientôt disparaître ces épidémies qui sont l'effroi des campagnes, ou que tout au moins elles seraient énergiquement combattues par les moyens déjà connus que le cultivateur a en son pouvoir.

De l'emploi de la sciure de bois comme litière.

La sciure de bois, peut faire d'excellente litière. Son emploi a même le grand avantage de permettre au fermier d'utiliser sa paille d'une manière plus profitable en la réservant pour la nourriture du bétail; quant à ses inconvénients, nous ne les voyons pas.

Bon nombre d'éleveurs et de nourrisseurs de la Grande-Bretagne, consultés à ce sujet, ont donné des avis favorables à l'emploi de la sciure dans les étables. Nous allons résumer aussi brièvement que possible l'opinion motivée de trois détenteurs de bétail.

Le premier croit que le fumier ne peut trouver rien de préférable à la sciure pour les étables à vaches.— Je l'ai employée, dit-il, pendant douze ans et n'ai jamais eu à m'en plaindre. Elle absorbe l'urine et l'empêche de se perdre au dehors. De plus, elle facilite l'emploi du fumier en l'empêchant de devenir trop ferme ou trop mou.

En décembre, j'ai fait transporter directement de l'étable à la prairie, du fumier provenant de sciure ayant servi de litière et j'ai obtenu une récolte de foin aussi belle qu'habituellement en qualité et en quantité. J'ai fait dans la pièce quatre coupes, deux premières et deux secondes en trois ans.

J'ai obtenu de belles pommes de terre avec du fumier de sciure qui avait servi de litière à l'écurie; mais il est, selon moi, préférable de l'employer sous les vaches, cela fait mieux que sous les chevaux. Enfin je suis tellement persuadé des avantages qu'offre l'emploi de la sciure que je viens de faire construire un appentis derrière mes étables pour en faire provisions.

Le second dit qu'il n'y a aucun inconvénient à redouter de son emploi. Il en met une grande quantité tous les ans sur ses terres, et il a reconnu que ses effets étaient loin d'être nuisibles. Il n'y a pas de meilleure litière, selon lui, parce qu'elle permet facilement de tenir les vaches constamment propres.

Voici, enfin, l'opinion du troisième.

Je me sers de sciure provenant d'une fabrique voisine; elle est blanche, très-fine et absorbe admirablement l'humidité de mes étables. Elle m'est d'un grand secours au printemps et j'ai remarqué qu'elle neutralise, jusqu'à un certain point, les effets souvent désastreux des dernières gelées. Je crois que la sciure de toute espèce de bois est bonne, à la condition qu'elle soit assez fine. J'ai vu employer de la sciure grossière de sapin sur plusieurs sortes de récoltes, mais elle ne produit pas de bons effets parce qu'elle ne pourrait jamais complètement. Selon moi, elle contient une trop grande quantité d'acide et cela est nuisible à la sémence, surtout pour le grain et les pommes de terre.

Je n'ai jamais employé de sciure grossière pour faire la litière de mes vaches, mais quand elle est

très-fine, son emploi est très excellent, et ne produit que de bons effets sur les récoltes.

La sciere est parfaite pour les bergeries, parce qu'elle maintient les pieds du mouton toujours au sec, ce qui est essentiel pour prévenir le tac, la pourriture.—(L'Industrie laitière.)

Les engrais-os.

Dans nos fermes, les cultivateurs jettent les os, et pourtant les os sont un très bon engrais. Voici les moyens de mettre à profit cet engrais: Dans un endroit à l'abri de la pluie, on place une tonne en bois ou un récipient quelconque; là on jette tous les os recueillis dans l'exploitation; on les recouvre ensuite avec de l'acide muriatique étendu d'un volume égal d'eau. Après quelques jours, les os sont réduits en poudre. On bien on recouvre d'une couche de crotins de cheval: ils tombent en poussière.

La poudre d'os très fine peut être donnée mais en petite quantité aux animaux, mêlée à leur nourriture. C'est un moyen d'augmenter la propension à l'engraissement des porcs. On emploie également de la poudre d'os dans l'alimentation des chevaux. La dose la plus convenable est, pour un cheval d'un tiers d'once à une demi-once; pour un porc ou une vache, une once. Cette substance est mêlée à la ration, et dès que les animaux y sont habitués, ils l'acceptent volontiers.

Choses et autres.

—Lorsqu'on met le lait chaud venant du pis de la vache dans des vaisseaux fermés, il ne tarde pas à se détériorer par suite de la lenteur du refroidissement et dans ces conditions, il suffit de cinq heures pour développer un poison particulier que l'on nomme *tyrotoxicon*. Il est donc absolument nécessaire de le faire d'abord refroidir.

L'ébullition du lait chasse ce poison même et détruit les germes de la fermentation acide. C'est donc une bonne précaution que de le faire bouillir, surtout en été.—*Le Prix Courant*,

Comment tirer parti du blé-d'inde qui a souffert de la gelée.—Il a été constaté que si le blé-d'inde qui a souffert de la gelée sur le champ est immédiatement coupé jusqu'à la racine, et mis en silo, ou sans les épis, avec la tige en entier ou coupée en morceaux, suivant le temps que l'on dispose, fait un excellent fourrage. Voici ce que le *North-Eastern Homestead* dit à ce sujet: "Il y a quelques années, la récolte du blé-d'inde, dans l'état du Vermont, avait été totalement endommagée par la gelée, et on a eu recours à ce moyen. L'ensilage produit par ce blé-d'inde a été reconnu même meilleur que celui obtenu par le blé d'inde qui était à maturité. Il peut y avoir exagération quant aux résultats obtenus; mais il est certain que le blé-d'inde gelé peut être mieux utilisé, à la nourriture des animaux, par l'ensilage que par tout autre moyen."

RECETTES

Moyen de faire disparaître les verrues.

On les fait disparaître en les coupant jusqu'à la base et en les touchant plusieurs fois par jour avec du vinaigre fortement salé. On peut aussi s'en débarrasser en les frictionnant plusieurs fois par jour avec un citron conservé dans du vinaigre, ou un morceau de sel ammoniacal un peu humecté.

Blanchissage du lin et du chanvre.

On donne un très beau blanc au lin et au chanvre en les faisant bouillir d'abord avec de la cendre tamisée, pour en séparer la substance mucilagineuse. Après les avoir fait sécher, on

les fait bouillir de nouveau avec du charbon en poudre, dans la proportion de trois onces par écheveau (1,400 aunes de fil).



CANAUX DU ST-LAURENT.

Division des Galops.

Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS scellées et cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour les canaux du St-Laurent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, *mardi, le 30me jour d'octobre courant*, pour la construction de deux écluses et pour le creusage et l'élargissement de l'entrée supérieure du Canal des Galops.

Une carte de la localité, ainsi que les plans et devis, seront prêts pour être examinés à ce bureau et à la maison du gardien d'écluse, aux Galops, le et après *mardi, le 16me jour d'octobre courant*, où les entrepreneurs peuvent se procurer des formules de soumission, sur demande personnelle.

Dans le cas de sociétés, il faudra attacher les signatures actuelles et les noms au long, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des membres de telle société, et de plus un *reçu de dépôt de banque* pour la somme de \$6,000 devra accompagner la soumission pour les travaux.

Les *reçus de dépôt* respectifs—les chèques ne seront pas acceptés—doivent être endossés en faveur du Ministre des Chemins de fer et canaux, et seront forfaits si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux prix et conditions mentionnés dans la soumission. Les reçus de dépôt ainsi transmis seront remis aux personnes respectives dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce Département ne s'engage cependant pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, le 11 octobre 1888.

18 octobre 1888.—2



CANAL DU SAULT STE-MARIE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES TRAVAUX pour la construction du canal ci-dessus mentionné, annoncées pour être adjugées le 23 Octobre, sont inévitablement ajournées aux dates suivantes:

: Les soumissions reçues jusqu'à

Mercredi, le 7e jour de Novembre prochain.

Les plans et devis seront prêts à être examinés à ce bureau et au Sault Ste Marie, le et après

Mercredi, le 24e jour d'Octobre prochain.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 27 septembre 1888,

11 octobre 1888.—4

J. ELZEAR POULIOT, Avocat,

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau : Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.—6 m.

A VENDRECHEVAUX PERCHERONS ET NORMANDS,
BETAIL AYRSHIRE,

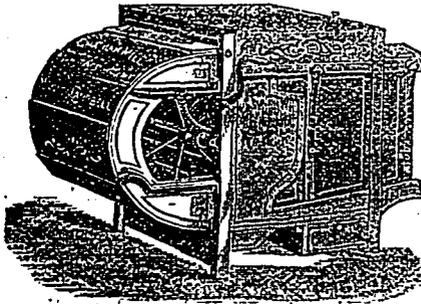
COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL.

Machine à Couper.

Rien de plus utile pour un cultivateur que les instruments aratoires comme les moissonneuses, charrues, batteuses, machine à couper la paille et les racines qu'on se procure à très bas prix chez

R. J. LATIMER,

92, rue McGill, Montréal.

401, rue St Valier, St Sauveur, Québec.

4 Octobre 1888.—4

DE QUEBEC AUX ANTILLES.**NOTES DE VOYAGE**

Par M. l'abbé MONTMINY.

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec et au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, au prix modique de **30 CENTS**.

Comme le tirage de cette brochure est limité le public voudra bien se le procurer sous le plus court délai. Les deux cents pages de matières qu'elle renferme sont des plus attrayantes. Raconté dans un style sobre et facile, le voyage de M. Montminy ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes désireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles: son climat, ses habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans ses quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux, que les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent de plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS, Editeur.

23 août 1888.—10

LES
Celebres Lunettes
DE

B. Laurance



sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.

Ferme St-Gabriel**J. ISRAEL TARTE & FRERE**

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888---Arrangement pour la saison d'été---1888.

Le et après lundi, 4 juin 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.43
Pour Lévis.....	10.43
Pour Lévis.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surtendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 2 juin 1888.

Apprenti typographe demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions d'engagement s'adresser à

FIRMIN H. PROULX, à

Ste Anne de la Pocatière.